

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation du secrétaire de séance

1 DOCUMENT - Publié le 01 mars 2022



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 1^{ER} MARS 2022 A 19H00
 Au village de GRAND LAC

Membres :

Ables-Enys	Renald BENETI	
Ables-Enys	Mathieu GUIGUÉ	
Ambleswary	Marie-Pierre BERTRAND-BODUJ	
Bouillan	Jean-Marie BRUNET	
La Chapelle-Elu (Mairie)	Nicolas MIGNAT	
Préfontaine (Mairie)	Arnaud JEAN-PIERRE	
La Chapelle-Elu (Mairie)	Eric MIGNOT	
Le Buisson	Marie-Claire BARBEAU	
Le Buisson	Cécile DRY-MARTEL	
Couëtta (Mairie)	Thomas VIAUFEMEN	Président de la Communauté
Granchettes (Mairie)	Thomas ANTOINET	
Le Haut-Bois	Jean-François BRICHARD	
Bois-Herbault	Thomas-Antoine	
Milly	Hubert FORTNAIS	
Bois-Herbault	Guillaume GUIN	
Bois-Herbault	Lauriane LEVAIN	
Bois-Herbault	Alain GUILLET	
Bois-Herbault	Christophe LAFITE	
Saint-Prévent	Romain GILLET	Président délégué de la Communauté
Saint-Prévent (Mairie)	Christophe BILLOUCHE-ROUEN	
Le Haut-Bois (Mairie)	Virginie TOUJOURS-MARTIN	
Le Haut-Bois (Mairie)	Arnaud LAVALLE-LORANGE	
Le Haut-Bois (Mairie)	Jean-Benoît SAUNDY-FRANCOIS	
Le Haut-Bois (Mairie)	Romain AGAJI (M)	
Moulans	Théo NESTOR	

Assistants sociaux :

Gregory GUYON	François BRUNET
La Rochelle	Julie REVELLE

Autres personnes non éluses :

Raphaël CHASSAIGNY François GIBOND Laurent LUYTENS Dominique MÉRIS Marc-Jean MONTAUDO Fabrice CORTI (Mairie de Bouillan) Eric GUYOT (Mairie de Le Haut-Bois)	E. Métais, Le Village de Bouillan (Mairie de Le Haut-Bois) E. Métais, Le Village de Bouillan (Mairie de Le Haut-Bois) C. Toujous-Martin, Le Village de Bouillan (Mairie de Le Haut-Bois) C. Toujous-Martin, Le Village de Bouillan (Mairie de Le Haut-Bois) J. Agaji, Le Village de Bouillan (Mairie de Le Haut-Bois) C. Bilouche-Rouen, Le Village de Bouillan (Mairie de Le Haut-Bois)
--	---

L'assemblée a été élue le 23 février 2022 à 19h00 et est présidée par son président élu, Monsieur THOMAS VIAUFEMEN, Maire de la Commune de Le Haut-Bois. La Communauté est représentée par Monsieur THOMAS VIAUFEMEN, Maire de Le Haut-Bois, Président de la Communauté et Monsieur RICHARD AGAJI, Maire de Bouillan, Président délégué de la Communauté.

Le présent document peut être consulté en ligne sur le site de Grand Lac ou en allant au service client de la Communauté de Grand Lac, 115 avenue de France 57130 Couëtta (Sarre). Vous pouvez également aller au service client de la Communauté de Grand Lac, 115 avenue de France 57130 Couëtta (Sarre) ou au service client de la Communauté de Grand Lac, 115 avenue de France 57130 Couëtta (Sarre) ou au service client de la Communauté de Grand Lac, 115 avenue de France 57130 Couëtta (Sarre) ou au service client de la Communauté de Grand Lac, 115 avenue de France 57130 Couëtta (Sarre).



B_2022-03-01_DELIB01.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 117,1 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.